Collège René Caillié
2 rue de la MarineB.P. 2030
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2020-2021

PROTOCOLE D'ACCUEIL D'ELEVES

A PARTIR DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

A PARTIR DU LUNDI 9 NOVEMBRE ET JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Règles générales.

- **Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre** (à partir de 38°C) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les accompagnateurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.
- Le **lavage des mains** (ou le passage de gel hydro - alcoolique) doit être réalisé, a minima :
  - **à l'arrivée** dans l'établissement.
  - **avant et après chaque repas.**
  - **avant et après les récréations**.
  - après être allé aux toilettes.
  - le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

- Les **gestes barrières sont respectés par l'ensemble de la communauté scolaire.**
- **Une salle est attribuée à chaque classe à la journée à partir du lundi 9/11/2020**. Les élèves devront rester à la même place sur la journée. Seule dérogation à cette règle : les groupes de langues et d'enseignements spécialisés.
- **Les récréations sont organisées par niveaux (6èmes/5èmes cour du bas ; 4èmes /3èmes plateau). Dans chaque cour un espace est prévu pour chaque niveau de classe. Les récréations décalées à 9h20 et 15h20 se déroulent dans la cour du bas avec une zone par niveau.**
- **Les emplois du temps sont adaptés à la marge dès lundi 09/11/2020 pour éviter un trop grand nombre d'heures de permanence.**
- **Les cours en distanciel seront assurés par les professeurs qui ne peuvent pas reprendre, soit à la maison, soit dans l'établissement, en fonction des disponibilités des personnels. Les élèves ne sont pas tenus d'être présents sur les débuts ou fin de journée (sauf régime 8h-17h),** pour les régimes fixes il appartient aux parents de se positionner via le carnet de liaison s'ils souhaitent que leur enfant arrive plus tard ou sorte plus tôt. **Ponctuellement, une prise en charge de la classe pourra vous être indiquée sur le carnet de liaison.**
- **Les cours d'EPS seront adaptés au nouveau protocole sanitaire.**

Port du masque.

- **Tous les élèves doivent porter un masque de protection dans et hors de l'établissement**. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves.
- **Les élèves doivent disposer de 2 masques pour la journée et d'une pochette de rangement. En cas d'oubli, la vie scolaire prêtera un masque lavable à l'élève. Le masque devra être rendu, lavé.**
- **Les élèves doivent garder leur masque toute la journée, sauf durant le temps du repas et les cours d'EPS**
- **Le masque est obligatoire dans les transports scolaires.**

Arrivée : Ouverture des portes à 7h40, puis à chaque heure d'entrée.

- Les élèves seront accueillis dès leur arrivée devant l'établissement, **aucun d'entre eux quel que soit le régime ne pourra rester à l'extérieur** (plan vigipirate).
- Les 6èmes et 5èmes rejoignent la **cour du bas en passant par la porte rouge** et les 4èmes -3èmes **le plateau en passant par la porte grise.**
- A 7h40 et après chaque récréation, les **élèves doivent rester avec ceux de leur classe dans l'espace dédié** et attendre que le professeur vienne les chercher.

Collège René Caillié
2 rue de la MarineB.P. 2030
17107 SAINTES Cedex
✆05.46.93.80.80
✉ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2020-2021

PROTOCOLE D'ACCUEIL D'ELEVES

A PARTIR DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

Début de cours post entrée/récréations/pause méridienne.

- **Les professeurs viennent chercher les élèves dans la cour ou sur le plateau** en veillant au **respect de la distance entre groupes. Les professeurs d'EPS prendront en charge les élèves de 6ème et 5ème dans la cour du bas.**

Intercours

- **Les élèves restent dans la salle porte ouverte et attendent leurs professeurs. Au moment des intercours et à chaque changement de salle, les professeurs devront être vigilants.**
- **Les élèves ayant besoin de se déplacer le feront seuls au moment des intercours.**

Récréation et départ en pause méridienne.

- **Au moment de la récréation et de la pause méridienne, le professeur ouvre les fenêtres avant de fermer la porte de la classe à clé.**
- **Les professeurs accompagneront les élèves jusqu'à la cour** du bas (6èmes-5èmes) ou **jusqu'au plateau** (4èmes - 3èmes), en veillant au respect de la distance entre groupes.

Pause méridienne & restauration.

- Avant le déjeuner, **les 6èmes-5èmes et** les **élèves prioritaires (cours à 13h ou 13h30), restent dans la cour du bas et attendent qu'un assistant d'éducation les appelle**. Un **ordre de passage adapté a été créé** et sera en ligne sur pronote. Les élèves de 4èmes – 3èmes attendent sur le plateau qu'un AED les appelle.
- Les élèves qui ont oublié leur carte de self **ne doivent pas se rendre à la vie scolaire, l'oubli sera noté à la borne.**
- Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et respectent une distance d'au moins un mètre avec les autres groupes.
- **Le lavage des mains est OBLIGATOIRE AUX LAVABOS AVANT ET APRES LE REPAS**

Clubs/AS/ Chorale/ Aide à la carte

- Les clubs sont suspendus.
- La **chorale** est maintenue pour **les élèves de 3ème uniquement**
- **L'AS est maintenue mais sera organisée par niveau**
- L'aide à la carte est suspendue.

Sorties du collège/ contrôle du carnet.

- A 15h, 16h et 17h :

- les élèves de **6ème et 5ème** sortent par la **porte rouge**
- les élèves de **4ème et 3ème** sortent par la **porte grise**

Aucun élève ne devra stationner devant l'établissement ou dans la rue de la Marine.

Devoirs faits

- Afin de limiter le brassage des classes, **le dispositif devoirs faits habituel sera suspendu.**
  Il est demandé dans la mesure du possible aux parents de prendre en charge leurs enfants à la fin du dernier cours de la journée.
  Il revient aux parents de nous signaler les modalités de sortie choisies. **Hormis les internes, les élèves ne pourront pas rester de 17h à 18h.**

Régimes de sortie

- Toute demande de modification de régime pour la période officielle de confinement devra faire l'objet d'un écrit dans le carnet de liaison de l'élève.

Collège René Caillié
2 rue de la MarineB.P. 2030
17107 SAINTES Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2020-2021

PROTOCOLE D'ACCUEIL D'ELEVES

A PARTIR DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

Le nettoyage, désinfection des locaux et matériels, aération

- Le **nettoyage** des locaux est assuré au minimum une fois par jour compte tenu des préconisations du protocole sanitaire national et des recommandations de la collectivité territoriale
- La **désinfection** des surfaces et points de contact s'effectue conformément aux préconisations, à l'aide de produit norme AFNOR EN14476, au minimum une fois par jour pour les surfaces et plusieurs fois par jour pour les points de contact.
- L'**aération** des classes et locaux est réalisée à minima toutes les 2 heures :
  - Au moment du nettoyage par les agents de la collectivité territoriale
  - A chaque récréation : en fin de cours précédent la récréation et avant de quitter et fermer la salle, le professeur ou personnel utilisateur ouvre les fenêtres ; elles seront refermées à la reprise d'activité par le professeur ou personnel utilisateur de la salle.
  - A la pause méridienne : cf. procédure précédente « récréations »
- Objets partagés : Les personnels initiant le partage d'objets entre plusieurs utilisateurs assurent soit une désinfection quotidienne, soit l'isolement de ces objets pendant 24h.
  - NB : Des films étirables sont à disposition dans les salles pour les claviers d'ordinateur et télécommandes ; de la même manière, des produits désinfectants sont disposés dans les salles et réservés à l'usage exclusif des adultes.

le 05/11/2020

COLLÈGE RENÉ CAILLIÉ
Le Principal
17107 SAINTES